

Montréal, le 10 novembre 2021

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Simon Turmel  
Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
75, boul. René Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande du Distributeur relative au programme GDP Affaires  
Dossier de la Régie : R-4041-2018 - Phase 2**

---

Cher confrère,

Dans une [correspondance](#) datée du 9 novembre 2021, le Distributeur demande à la Régie de l'Énergie (la Régie) de prolonger le délai fixé par la décision [D-2021-141](#) pour mettre en ligne sur son site internet les exemples requis et les déposer à la Régie,.

Le Distributeur souligne que l'équipe en charge de cette publication travaille actuellement à la préparation de ces exemples. À la suite de ces travaux, des délais supplémentaires liés au graphisme et à la mise en ligne seront nécessaires. Il demande donc à la Régie de prolonger le délai pour ce faire jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2021, afin de lui permettre de présenter le plus adéquatement possible ces exemples aux clients inscrits à l'option de GDP.

Compte tenu des motifs énoncés, la Régie accorde la prolongation du délai prescrit et attendra donc le dépôt demandé **au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2021 à 12h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd